Affaires courantes

COMITÉ DE SÉLECTION

CHANGEMENT DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, je crois qu'il y a consentement sur la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement de la Chambre, la composition du comité de sélection de la Chambre des communes soit modifiée en substituant le nom de M. Iain Angus à celui de M. Rod Murphy.

M. le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

PÉTITIONS

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, c'est vraiment un honneur de présenter une pétition au nom d'habitants de la magnifique ville de Kamloops, en Colombie-Britannique. Il doit y avoir plus de 19 000 personnes qui demandent au gouvernement d'entendre raison au sujet de la taxe sur les produits et services et de renoncer à imposer aux Canadiens le châtiment d'une telle taxe injuste et cruelle.

LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition sur un autre sujet. C'est une pétition plutôt triste parce qu'elle demandait aux députés de la Chambre des communes d'appuyer la déclaration complète des droits des enfants. Comme nous le savons, cette semaine, les députés conservateurs ont malheureusement voté contre cette déclaration et cette pétition arrive donc un peu trop tard. Je la présente, cependant, pour ce qu'elle vaut.

• (1120)

LE DROIT À LA VIE

M. Maurice Dionne (Miramichi): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter à la Chambre sept pétitions portant en tout 8 303 signatures. Les pétitionnaires prient la Chambre de prendre des mesures pour empêcher l'acte abominable et cruel qu'est l'avortement.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

- M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition dûment certifiée conformément à l'article 36 du Règlement. Elle est signée par des habitants de diverses localités de l'île Vancouver telles que Nanoose Bay, Port Alberni, Campbell River et Victoria, en Colombie-Britannique. Les pétitionnaires prient la Chambre des communes de rejeter le projet de taxe sur les produits et services et de réformer le régime fiscal de façon à ce que les riches, aussi bien les particuliers que les sociétés, paient au moins un impôt minimum.
- M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un certain nombre d'habitants de la belle ville de Windsor, qui est si bien représentée à la Chambre par le leader parlementaire de l'opposition. Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter la TPS proposée par le gouvernment. Rappelons que ce sigle ne veut plus dire la taxe sur les produits et services, mais bien la taxe des pleurs et des souffrances.

VIA RAIL

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'aimerais présenter une pétition au sujet des coupes dans VIA Rail. Les pétitionnaires demandent au Parlement non seulement de maintenir intact notre réseau ferroviaire national, mais aussi de moderniser le matériel de VIA Rail.

Ils demandent aussi qu'une loi sur les services ferroviaires de voyageurs soit adoptée pour donner un mandat légal à VIA Rail et que le Parlement révise les arrangements avec les compagnies ferroviaires concernant les coûts.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): Monsieur le Président, j'aimerais présenter une deuxième pétition signée par de nombreux habitants de la Colombie-Britannique. Elle vient s'ajouter à celles que j'ai déjà présentées au nom de milliers de personnes qui s'opposent au projet de taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires demandent que le Parlement rejette le projet de taxe et procède à la réforme du régime fiscal pour que les riches, aussi bien les particuliers que les sociétés, paient au moins un impôt minimum.

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter conformément à l'article 36 du Règlement deux pétitions, une concernant